

0340030Y  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE  
49 RUE ROMAIN ROLLAND  
34402 LUNEL CEDEX  
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 8  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 06/10/2020  
Réuni le : 15/10/2020  
Sous la présidence de : Ghislaine Lefort  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Objet: LYCEENS AU CINEMA 2020 2021  
Prestataire: LYCEENS ET APPRENTIS AU CINEMA  
Autorise le chef d'établissement à pré inscrire l'établissement  
Participation fixée à 2,50 € par élève et par séance

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lefort  
Prénom : Ghislaine  
Signé le: 02/11/2020 17:17:36

BIEN\_20202021\_8\_0340030Y\_201106150320

0340094T

ACADEMIE DE MONTPELLIER

RECTORAT ACADEMIE DE MONTPELLIER

31 RUE DE L'UNIVERSITE

34064 MONTPELLIER CEDEX 2

#### BORDEREAU D'INSTRUCTION

**Objet de l'acte** : Passation de conventions, de contrats et de marchés Objet: LYCEENS AU CI

**Etablissement émetteur de l'acte** : LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE-0340030Y

**Numéro de séance** : 1

**Numéro d'enregistrement de l'acte** : 8

**Année scolaire** : 2020-2021

**Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région**

**Décision** : Demande de retrait de l'acte

**Commentaire** :

**Pièce(s) jointe(s)** : Non

**Observations** :

Observation n°1 : Cet acte n'est pas une convention, il s'agit d'une fiche d'inscription pour un projet culturel. Vous pouvez cependant l'archiver à l'aide d'un acte vierge du CA.

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Escano

Prénom : Nathalie

Signé le: 06/11/2020 15:03:20



## LYCEENS ET APPRENTIS AU CINEMA

### Fiche de pré-inscription 2020 / 2021

Cette fiche est à retourner avant le 13 juillet 2020 à votre **coordination départementale** après en avoir renseigné toutes les rubriques.

Les établissements pré-inscrits seront recontactés début septembre pour valider leur inscription.

#### Etablissement

Nom de l'établissement : Lycée Louis Feuillade

Chef de l'établissement : Mme Lefort

Effectif total de l'établissement : 1300

Adresse : 49, rue Romain Rolland

Code Postal : 34 400

Ville : LUNEL

Téléphone : 04 67 83 51 00

E-mail : ce.0340030y@ac-montpellier.fr

Effectif envisagé pour participer à *Lycéens et apprentis au cinéma* en 2020/2021 :

Nb de classes : .....5...si possible..... Nb d'élèves : 180 environ.....

**Il n'y a pas de nombre de classes limite par établissement.**

*Lycéens au cinéma* a-t-il été présenté au Conseil d'administration ? Oui  Non  Le sera-t-il ? Oui  Non

*Lycéens au cinéma* a-t-il été inscrit au projet fédérateur d'établissement ? Oui  Non  Le sera-t-il ? Oui  Non

Le prix des places (2.50€ par élève et par séance) sera pris en charge par : l'établissement  autre

Cinéma habituellement fréquenté : Athénée, Lunel

Le déplacement des élèves se fera : à pied , transport urbain , car de l'établissement , société de transport

#### Enseignant relais pour l'établissement

Nom : NEDELEC

Prénom : Tristan

Matière(s) enseignée(s) : lettres, Cinema Audiovisuel.

Coordonnées personnelles (pouvant faciliter les contacts avec la coordination) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Portable :

E-mail : tristram@wanadoo.fr



### Stage de formation

Un stage de formation est co-organisé par la DAAC et le Festival Itinérances pour les enseignants : les 17 et 18 novembre 2020 à Nîmes.

L'inscription doit être faite sur GAIA par le Chef d'Établissement avant mi-septembre 2020 (date précisée sur la fiche d'inscription définitive).

Les journées de formation porteront cette année sur les trois films du dispositif. Un enseignant au moins par établissement doit se rendre à ce stage.

### Les films proposés en 2019/2020

Trim	Titre du film	Réalisateur	Nationalité/Date	Langue	Durée	Période de projection
1 <sup>er</sup>	Le voyage de Chihiro	Hayao Miyazaki	Japon / 2001	Japonais	2h05	Novembre 2020 à janvier 2021
2 <sup>ème</sup>	Psychose	Alfred Hitchcock	U.S.A / 1960	Anglais	1h49	Janvier à mars 2021
3 <sup>ème</sup>	Incendies	Denis Villeneuve	Canada, 2011	Français, Arabe	2h03	Mars à juin 2021
Toute l'année	L'Épine dans le cœur*	Michel Gondry	France / 2009	Français	1h26	Toute l'année scolaire

\* Film tourné en région / Reprogrammation

### Les coordinations

La coordination Occitanie / Académie de Montpellier:

Lilly Dos Santos - Ludivine Gil

Festival cinéma d'Alès - *Itinérances*

Tél : 04 66 30 24 26

[www.itinerances.org](http://www.itinerances.org) - [lilly.dossantos@itinerances.org](mailto:lilly.dossantos@itinerances.org)

**Pour le département des Pyrénées Orientales, deux structures assurent le relais :**

Perpignan : Institut Jean Vigo, Sylvie Sidou - 04 68 34 09 39 - [sylvie.sidou@inst-jeanvigo.eu](mailto:sylvie.sidou@inst-jeanvigo.eu)

Hors Perpignan : Cinémaginaire, Leslie Wickert - 04 68 08 22 16 - [clap@cinemaginaire.org](mailto:clap@cinemaginaire.org)

### Actions complémentaires

Le dispositif peut être complété par la participation à d'autres activités, notamment : *Des résidences d'artiste*, organisées par la Région. Se renseigner auprès du rectorat pour les dates de saisie des actions.

Le parcours de découverte des films pourra être complété par un atelier de programmation de courts métrages régionaux. Plus d'infos à la rentrée.

**Les partenaires :** le dispositif est cofinancé par la Région et le ministère de la Culture (CNC, DRAC). En partenariat avec les Académie de Montpellier et de Toulouse (DAAC) et la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, en collaboration avec les exploitants de cinéma de la région.